

COMMISSION DE L'URBANISME

---

RAPPORT CONCERNANT LA PETITION D'A GAUCHE TOUTE : « NON AU PARKING SAUVAGE  
DANS LE PARC SARASIN »

---

Suite au mandat confié par le Conseil municipal en date du 14 avril 2008, la Commission s'est réunie le 13 mai 2008 pour étudier la pétition d'A Gauche Toute : « non au parking sauvage dans le parc Sarasin ».

Elle a reconnu la pertinence des revendications des pétitionnaires et a pris la décision de demander au Conseil administratif de leur répondre, avec les précisions suivantes :

1. La zone de verdure telle que définie dans la loi du 22 avril 1977 ne doit en aucun cas être modifiée.
2. La direction de Geneva-Palexpo s'est engagée à ne pas faire de démarche pour aliéner cette zone de verdure.
3. Les mouvements de terre et les aménagements des zones herbeuses ont été réalisés en conformité aux APA délivrées avec des exigences bien précises, que le Conseil administratif devra expliciter.
4. Les parkings sauvages de véhicules légers résultent de problèmes ponctuels, reconnus par la Direction de Geneva-Palexpo.
5. La Direction de Geneva-Palexpo a pris connaissance des accords élaborés à l'époque de la construction de Palexpo. Elle s'engage à collaborer de manière systématique et à obtenir un préavis formel de la commune, dans le cas de demandes de dérogation exceptionnelles.
6. Geneva-Palexpo s'est engagé à remettre en état la zone engazonnée et à replanter les arbres qui ont été abattus pour des raisons de sécurité, autant que possible aux mêmes endroits, mais selon les directives d'un paysagiste.

La Commission, à l'unanimité des membres, a approuvé ce rapport et invite le Conseil municipal à la suivre dans ses conclusions et à renvoyer cette pétition au Conseil administratif.



Antoine ORSINI  
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 13 mai 2008

**Commission sociale et parascolaire**  
**Rapport d'information sur les**  
**« Groupes d'échanges structurés pour chercheurs d'emploi »**

---

La Commission sociale et parascolaire s'est réunie, sur la demande du Conseil administratif, le lundi 26 mai afin d'auditionner Monsieur Patrick Schmied, Directeur général de l'office cantonal de l'emploi (OCE).

Cette entrevue a été organisée afin d'obtenir des informations complémentaires concernant une proposition de participation à la mise en place de « Groupes d'échanges structurés pour chercheurs d'emploi » par l'entreprise ED Management.

Une discussion a suivi l'audition portant sur le projet proposé ainsi que sur les autres actions possibles, à mettre en place sur un long terme, pour aider les personnes en recherche d'emploi.

La Commission s'est prononcée positivement, **à l'unanimité**, pour mettre en place des actions destinées à aider les personnes en recherche d'emploi.

La Commission s'est prononcée positivement, **par 7 voix pour et 2 contre**, à participer, avec d'autres communes, pour une période d'essai de 4 mois au projet « Groupes d'échanges structurés pour chercheurs d'emploi ».

Ce test pourra être interrompu si nécessaire à tout moment et sera suivi d'un bilan.

La Commission attend également la mise à jour du document de présentation du projet par ED Management.

Le montant de cette participation s'élève à CHF 10'000.-- maximum et sera pris sur les lignes budgétaires courantes.



Michel Pomatto  
Rapporteur

## **Rapport du Groupe de travail pour la révision du règlement du Conseil municipal**

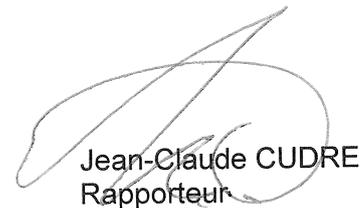
---

Conformément au mandat que lui a octroyé le Conseil municipal, le groupe de travail s'est réuni les 10 mars et 2 juin 2008 pour étudier le projet du nouveau règlement du Conseil municipal qui avait été préparé préalablement par le bureau du Conseil municipal.

Le groupe a examiné attentivement les différents articles et après discussions et réflexions, les modifications apportées au règlement ont été votées et acceptées à l'unanimité des membres présents, moins 1 abstention.

Le groupe de travail invite le Conseil municipal à accepter ce nouveau règlement qui lui sera présenté lors de la séance du mois de septembre 2008 et qui sera ensuite envoyé au Conseil d'Etat pour approbation.

Ce rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.



Jean-Claude CUDRE  
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 2 juin 2008

## COMMISSION DE SECURITE, POLICE

### Rapport concernant les indemnités des Sapeurs pompiers pour l'année 2009

---

La Commission de sécurité, police s'est réunie le 27 mai 2008, sur proposition du conseil administratif, pour fixer les indemnités des Sapeurs-pompiers pour l'année 2009.

M. Arthur PLEE, Conseiller administratif délégué, assiste à la séance.

La Commission a examiné avec attention les tableaux des indemnités remis par le Conseiller administratif en charge.

Ces indemnités ont été adaptées soit à l'indice du coût de la vie, soit en fonction des heures de travail fournies par les cadres de la Compagnie,

La Commission recommande au Conseil administratif de communiquer formellement les nouveaux tarifs aux intéressés.

La Commission a accepté le présent rapport à l'unanimité de ses membres; elle recommande au Conseil municipal de la suivre dans ses conclusions.

Le Rapporteur  
Eric STEINER



Le Grand-Saconnex, le 26 mai 2008

**Assemblée générale de l'Association d'amitié Gd-Saconnex – Racovita**  
**Rapport d'information.**

C'est la première fois que des membres du Conseil municipal sont délégués au Comité de l'Association, d'où ce rapport d'information.

L'Assemblée Générale est ouverte à 19h10 par le Président.

Après le contrôle des présences, M. Plée lit le P.V. de l'A.G. du 21.05.2007, lequel ne fait l'objet d'aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

Ensuite, le président évoque l'ensemble des activités de l'année écoulée et remercie chaleureusement Thierry Perret qui a organisé pendant 10 ans le séjour des enfants de Racovita au Grand-Saconnex.

Pour des raisons d'organisation interne de la Commune et une augmentation sensible des tâches à effectuer, M. Perret ne pourra plus, à l'avenir, assumer à 100% cette tâche.

M. Plée insiste pour que chaque membre du comité se mobilise afin de pallier les conséquences de cette défection involontaire.

Le second point marquant de ce compte-rendu concerne l'éventuelle participation financière de la commune au projet de construction des canalisations pour eaux usées à Racovita.

Après examen et discussion au sein du bureau de l'Association, ce dossier a été renvoyé au Conseil administratif qui, après l'avoir examiné, a proposé au Conseil municipal de réunir une commission à laquelle pourrait être présenté le projet et le devis général. Ce fut celle des finances qui fut désignée.

Le Président signale que les Conseillers municipaux effectueront leur voyage de législature en Roumanie et auront ainsi l'occasion de se forger, sur place, une opinion sur la pertinence de la requête de l'Association.

A son tour, le trésorier présenta des comptes « sans surprise », puisque la quasi-intégralité de la subvention communale est consacrée au séjour des enfants roumains. Malgré cela, le bénéfice annuel de l'Association atteint CHF 1'349.40, montant qui, reporté en augmentation du capital, porte ce dernier à CHF 7'816.75.

Mme Mottet lit le rapport des réviseurs des comptes.

A l'unanimité des membres présents de l'Association, tous les rapports sont adoptés en bloc.

Le Président ainsi que tout son bureau sont réélus par acclamation.

La cotisation des membres est maintenue à CHF 20.00.

Dans la rubrique « Divers », M. Perret présente le planning d'animation du séjour des enfants de Racovita qui viendront dans notre commune du 15 au 27 juin prochain et annonce qu'il est à la recherche de bénévoles pour aider le comité aux tâches journalières d'intendance en faveur de nos invités.

Comme il n'y a aucune autre proposition et que la parole n'est plus demandée, l'Assemblée est close à 20 h 00 et la soirée se termine avec le traditionnel verre de l'amitié.

Le Grand-Saconnex, le 22 mai 2008

Le Rapporteur :  
Michel Bourquin

